

DOCUMENT PUBLICITAIRE DIFFUSE

← → ↻ ▲ Non sécurisé | jccp-fr.com/fr/formation-0 ☆ 🔒 🌐 ⋮

LES FORMATIONS DE JCC PARTENAIRES

JCC Partenaires, organisme de formation bénéficie d'un numéro d'agrément au titre de la formation continue.
Pour toute information ou si vous souhaitez recevoir le catalogue de formation, veuillez nous contacter.

RAPPEL FORMATION CONTINUE

Principe

La formation continue est obligatoire pour les avocats inscrits au tableau des Ordres (art. 14-2 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée).

Textes de Référence

- Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 2004-130 du 11 février 2001 et notamment les articles 14-2, 17-11 et 21-1.
- Décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié par le décret n° 2004-1386 du 21 décembre 2004.
- La décision à caractère normatif n° 2005-001 portant délibération sur les modalités d'application de la formation continue des avocats, version consignée n° 2005-002 adoptée par l'assemblée générale du Conseil National des Barreaux, le 15 avril 2005.

Durée

20 heures par an ou 40 heures sur 2 ans.
Les avocats inscrits au tableau en cours d'année calculent, sur la période en cours, la durée de leur obligation de formation continue au prorata de la durée d'exercice professionnel.

Validation

Chaque avocat doit déclarer au plus tard, le 31 janvier de chaque année civile écoulée auprès du Conseil de l'Ordre dont il relève les conditions dans lesquelles il a satisfait à son obligation de formation continue en joignant à sa déclaration les justificatifs utiles à la vérification du respect de cette obligation.
La formation effectuée doit être de nature juridique et avoir un lien avec l'activité professionnelle de l'avocat.

Comment remplir cette obligation :

- Par la participation à des actions de formation, à caractère juridique ou professionnel, dispensées par les Ecoles d'Avocats, par des avocats, par l'université ou des établissements universitaires.
- Par l'assistance à des colloques ou des conférences à caractère juridique ayant un lien avec l'activité professionnelle des avocats.
- Par la dispense d'enseignements juridiques (en lien direct avec la profession) dans un cadre universitaire ou professionnel (1 heure dispensée = 4 heures).
- Par la publication de travaux juridiques.

Spécificités :

- Les avocats titulaires d'une ou plusieurs mention(s) de spécialisation ou champs de compétence doivent, à l'issue d'une période de cinq ans d'exercice professionnel, consacrer le quart de la durée de leur formation continue à ce ou ces domaines de spécialisation.
- Au cours des deux premières années d'exercice professionnel, cette formation inclut 10 heures au moins portant sur la déontologie.
- Au cours de cette même période (2 ans), les personnes issues par la voie de l'article 98 du décret du 27 novembre 1991 doivent consacrer la totalité de leur obligation de formation à des enseignements portant sur la déontologie et le statut professionnel.



ACCUEIL FORMATIONS AGENDA

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE COULON PARTENAIRES

Faites votre choix parmi nos formations ci-dessous.

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS
Inscrivez-vous en ligne

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X +

jcc.migal.fr

PROCHAINES FORMATIONS

N° session : 260005A

06 FÉV. 2026

7 heures
35000 RENNES

Formation Avocats / Droit des Sociétés

Pratique des pactes statutaires et extra-statutaires

400 € HT
480 € TTC

06/02/2026 à Rennes
23/02/2026 à Bordeaux

N° session : 260006A

23 FÉV. 2026

7 heures
33000 BORDEAUX

Formation Avocats / Droit des Sociétés

Pratique des pactes statutaires et extra-statutaires

400 € HT
480 € TTC

06/02/2026 à Rennes
23/02/2026 à Bordeaux

N° session : 260007A

10 et 11 MAR. 2026

14 heures sur 2 jours
AVIGNON

Formation Avocats / Droit Fiscal

Le démembrement de propriété de l'immobilier d'entreprise / Le quasi-usufruit : aspects civils et fiscaux

800 € HT
960 € TTC

H. LEVRAT

N° session : 260008A

11 MAR. 2026

7 heures
44810 HERIC

Formation Avocats / Droit Fiscal

Loi de finances et actualité fiscale 2026

400 € HT
soit : **480 € TTC**
Adhérent : 400 € HT

Me Benoît GAVET (Avocat au Barreau de LA ROCHE-SUR-YON)

<https://jcc.migal.fr/formation-pratique-pactes-statutaires-et-extra-statutaires/bordeaux-260006a>

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X +

jcc.migal.fr

06/02/2026 à Rennes
23/02/2026 à Bordeaux

06/02/2026 à Rennes
23/02/2026 à Bordeaux

960 € TTC

H. LEVRAT

Me Benoît GAVET (Avocat au Barreau de LA ROCHE-SUR-YON)

[Voir toutes les formations](#)

LE CENTRE DE FORMATION EN CHIFFRES

Taux de Satisfaction

Taux : 88 % de satisfaction sur 1 an pour 365 avis

Taux de Réussite

290 stagiaires formés sur 1 an
Il n'existe pas encore de pourcentage de réussite sur ce produit.

Nos coordonnées

Accès directs

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE

Loi de finances et actualité fiscale

jcc.migal.fr/formation-loi-de-finances-et-actualite-fiscale-2026

01.45.63.76.07 a.benshlush@jccp-fr.com

Nous contacter

Mon compte

Mon panier

 **JCC PARTENAIRES**
ASSOCIATION DE CABINETS D'AVOCATS

ACCUEIL

FORMATIONS

AGENDA

Loi de finances et actualité fiscale 2026

Formation

€ TARIF :

INTER : Nous consulter

INTRA : Nous consulter

🕒 DURÉE :

7 heures

👥 GROUPE :

De 1 à 30 personnes

📄 FICHE PROGRAMME :

Téléchargez le programme détaillé de formation

TÉLÉCHARGER

📌 OBJECTIF GÉNÉRAL

Avoir une connaissance approfondie et pratique de l'ensemble des mesures et réformes découlant de la loi de finances et de l'actualité fiscale intervenues récemment,

Mettre en place des schémas fiscaux sécurisés qui tiennent compte de l'ensemble des mesures précitées,

Maîtriser les dernières réformes fiscales,

Limiter et anticiper les risques de redressements fiscaux,

Optimiser les conseils fiscaux délivrés aux clients.

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE

Loi de finances et actualité fiscale

jcc.migal.fr/formation-loi-de-finances-et-actualite-fiscale-2026

01.45.63.76.07 a.benshlush@jccp-fr.com

Nous contacter

Mon compte

Mon panier

 **JCC PARTENAIRES**
ASSOCIATION DE CABINETS D'AVOCATS

ACCUEIL

FORMATIONS

AGENDA

€ TARIF :

INTER : Nous consulter

INTRA : Nous consulter

🕒 DURÉE :

7 heures

👥 GROUPE :

De 1 à 30 personnes

📄 FICHE PROGRAMME :

Téléchargez le programme détaillé de formation

TÉLÉCHARGER

Si aucune session ci-dessous ne correspond à vos attentes ou si vous désirez une formation en INTRA, vous pouvez nous faire part de votre besoin en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Demande de devis

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avoir une connaissance approfondie et pratique de l'ensemble des mesures et réformes découlant de la loi de finances et de l'actualité fiscale intervenues récemment,

Mettre en place des schémas fiscaux sécurisés qui tiennent compte de l'ensemble des mesures précitées,

Maîtriser les dernières réformes fiscales,

Limiter et anticiper les risques de redressements fiscaux,

Optimiser les conseils fiscaux délivrés aux clients.

👤 TYPE PUBLIC

2

Signification des niveaux :

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

Niveau 3 : Niveau s'adressant aux spécialistes et praticiens de la matière

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X Loi de finances et actualité fiscale X +

jcc.migal.fr/formation-loi-de-finances-et-actualite-fiscale-2026

Taux de Satisfaction

Il n'y a pas encore de taux de satisfaction sur ce produit.

Taux de Réussite

Il n'existe pas encore de pourcentage de réussite sur ce produit.

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

CONTENU

- Fiscalité des particuliers
- Fiscalité de l'immobilier
- Fiscalité des entreprises
- Fiscalité des groupes sociétés
- Fiscalité de la transmission d'entreprises
- La TVA
- Le contrôle fiscal

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE X Loi de finances et actualité fiscale X +

jcc.migal.fr/formation-loi-de-finances-et-actualite-fiscale-2026

PÉDAGOGIE

- Des supports pédagogiques conçus par nos intervenants sont transmis sous format dématérialisé aux participants inscrits, en amont de la formation.
- Ils permettent aux participants de s'en servir comme outils d'information dans le cadre de leur exercice professionnel.
- Le jour de la formation, nos intervenants disposent d'un support pédagogique format Powerpoint qui est projeté lors de la formation, ainsi que d'un tableau type « paperboard ».
- Au besoin, nos intervenants ont accès à d'autres outils (Word, Excel, Internet Explorer) qui sont projetés depuis un ordinateur.
- Le cas échéant, des cas pratiques (énoncés et corrigés) sont remis aux participants le jour de la formation.
- Une salle est réservée pour accueillir les participants et celle-ci est adaptée au nombre d'inscrits.
- Nos intervenants utilisent une pédagogie active : illustration de leur propos par des cas concrets et mise en situation des participants par des cas clients.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire oral de connaissance en début et en fin de formation.

Nos formations sont composées de parties théoriques, de partages d'expériences, d'une évaluation des acquis par un questionnaire et, le cas échéant, de cas pratiques.

MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

JCCP est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Aurélie SEROUSSI 01.45.63.76.07 pour étudier au mieux votre demande de faisabilité

DATE DE MODIFICATION

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE
Loi de finances et actualité fiscale

jcc.migal.fr/formation-loi-de-finances-et-actualite-fiscale-2026

PROCHAINES SESSIONS

N° session : 260008A

11 MAR. 2026

consulter le planning

7 heures,

44810 HERIC

Formation Avocats / Droit Fiscal

Loi de finances et actualité fiscale 2026

400 € HT

soit : **480 € TTC**

Adhérent : 400 € HT

JE M'INSCRIS

Demande de devis

